

Conditions générales de vente de SurRendezVous.com

ARTICLE 1 – DEFINITIONS

Dans les présentes Conditions générales de vente, les termes suivants ont, sauf précision contraire, la signification suivante :

- Client : personne physique ou morale domiciliée en France métropolitaine qui souscrit le Service proposé par SurRendezVous.com pour ses besoins propres.
- Site : serveur Internet accueillant le Client lors de sa connexion au Service d'accès à Internet à l'adresse suivante : [www. SurRendezVous.com](http://www.SurRendezVous.com)

ARTICLE 2 - OBJET

Les conditions générales de vente ont pour objet de définir les modalités de fourniture des Services proposés par SurRendezVous.com au Client. Toute utilisation des Services est subordonnée au respect de ces conditions par le Client.

ARTICLE 3 - SERVICES PROPOSES PAR SURRENDEZVOUS.COM

SurRendezVous.com propose au Client

- un site internet personnalisable permettant la prise de rendez-vous par un tiers ;
- un site internet intégrant un service d'agenda partagé
- un service d'envoi de SMS et d'email à tout tiers prenant rendez-vous auprès du Client

L'offre SurRendezVous.com ne comprend pas l'accès à Internet tels que proposés par les fournisseurs d'accès à Internet.

ARTICLE 4 – FORMATION DU CONTRAT

La formation du contrat entre le Client et SurRendezVous.com s'effectue en transmettant à SurRendezVous.com le formulaire d'inscription à partir du site. A réception, SurRendezVous.com confirme au Client sa souscription.



ARTICLE 5 – CONDITION D ACCES A LA SOLUTION SURRENDEZVOUS.COM

5.1. À l'issue de la procédure d'inscription, le Client définit, à partir d'un lien contenu dans un e-mail envoyé par SurRendezVous.com, un identifiant et un mot de passe (ci-après les « Codes ») lui permettant d'accéder à l'ensemble des services proposés. Le mot de passe est indispensable pour accéder au service. En cas de perte ou d'oubli du mot de passe par le Client, un nouveau mot de passe personnel et temporaire sera attribué au Client par SurRendezVous.com.

5.2. Le Client est responsable de la conservation de ses Codes et s'engage à prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la préservation de leur confidentialité (notamment en s'interdisant toute communication de ses Codes, en évitant de conserver une copie de ses Codes et en s'assurant que la déconnection au Site après chaque utilisation a été effectuée). SurRendezVous.com ne peut être tenu responsable quant à la perte ou la destruction des Codes. Le Client s'engage à informer immédiatement SurRendezVous.com en cas d'utilisation non autorisée de ses Codes.

ARTICLE 6 – FACTURATION DES SERVICES

6.1 Dans le cas de l'offre par abonnement, les Services seront facturés à compter de la date de leur mise à disposition. La facture sera exigible en avance.

6.2 Pour toutes les offres, les factures sont adressées au Client par e-mail mensuellement avant le 5 du mois. Les factures sont payables en euros, dans le délai maximum porté sur la facture et selon le mode de paiement retenu au moment de la souscription.

6.3 Le Client, sur simple demande à contact@surrendezvous.com, pourra recevoir sa facture par courrier. Chaque envoi sera facturé 1€.

6.4 La facture indique :

- le cas échéant les redevances d'abonnement ;
- le cas échéant, les services optionnels souscrits par le Client ;
- le montant correspondant au nombre de SMS envoyés, au cours de la période de facturation échue. Les SMS envoyés sont comptabilisés selon la procédure décrite dans l'article 7 des présentes conditions générales de vente.

6.5 SurRendezVous.com tient à la disposition du Client un historique d'envoi des SMS. En application du Code des Postes et Communications électroniques, le délai de prescription des créances est de un an. Ce délai est interrompu dès que le Client adresse une réclamation écrite à SurRendezVous.com ou dès que celui-ci lui envoie toute relance de paiement, même par lettre simple.

6.6 Tout retard de paiement, après mise en demeure restée sans effet, entraînera l'application de plein droit d'une majoration égale à 1,5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la facturation. Cette majoration est calculée sur le montant hors taxe des sommes dues, par périodes indivisibles de 15 jours à compter du premier jour de retard.

6.7 Toute défaillance de la solution SurRendezVous.com, causée par des facteurs extérieurs et indépendants de SurRendezVous.com ne peut motiver un refus de paiement même partiel de la part du Client, ni ouvrir droit à une indemnisation, sous quelle que forme que ce soit, du Client.



ARTICLE 7 – UTILISATION DU SERVICE D ENVOI DE SMS

7.1. Le Client a la possibilité de souscrire à un service d'envoi de SMS vers la France métropolitaine. Dans ce cas, pour chaque rendez-vous pris par un tiers sur le planning du Client, un SMS de rappel de rendez-vous sera adressé à ce tiers préalablement à la date effective du rendez-vous.

7.2. Le délai entre l'envoi du sms et la date effective du rendez-vous sera déterminé par le Client parmi les options proposées par SurRendezVous.com.

7.3. Le service d'envoi de SMS est réalisé par un prestataire externe.

7.4. Les SMS envoyés seront facturés mensuellement au Client. Un SMS est considéré comme envoyé dès lors que l'ordre d'envoi est passé par SurRendezVous.com au prestataire externe, indépendamment de sa réception effective.

7.5. Le décompte du nombre de SMS est comptabilisé par SurRendezVous.com. Ce décompte est accessible sur le Site. Le Client a la possibilité de contester ce décompte en adressant une réclamation à SurRendezVous.com dans le délai de 15 jours à compter de l'opération contestée.

ARTICLE 8 – DUREE DU CONTRAT

8.1. Dans le cas d'une offre gratuite hors envoi de sms, le contrat peut être résilié par le client à tout moment en suspendant l'utilisation du service. A défaut d'utilisation de l'agenda SurRendezVous.com au cours d'une période de 3 mois, l'agenda sera considéré comme inactif. Dans ce cas, un email sera adressé au client l'avertissant de la suppression future de son agenda. Le client disposera d'un délai de 7 jours calendaires pour demander le maintien de son agenda.

8.2. Dans le cas d'une offre payante, le contrat d'abonnement est conclu pour une durée minimale d'un (1) mois. A l'issue de cette période d'un (1) mois, le contrat sera renouvelé mensuellement par tacite reconduction sauf résiliation notifiée par l'une des deux parties selon la procédure décrite dans le présent contrat. Tout mois en cours reste dû.

ARTICLE 9 – SUSPENSION ET RESILIATION DU CONTRAT

9.1. Suspension du Contrat

9.1.1 En cas de non-paiement total ou partiel par le Client, d'une facture à la date limite de paiement figurant sur la facture et après mise en demeure adressée restée sans effet pendant le délai indiqué, le Service pourra être suspendu par SurRendezVous.com. Le service ne pourra être rétabli qu'après règlement des sommes dues.

9.1.2 Le Service sera également suspendu dans les mêmes conditions si le Client manque à l'une de ses obligations prévues au Contrat.

9.1.3 La suspension du Service peut intervenir dans les mêmes conditions pour des créances nées d'autres contrats d'abonnement souscrits auprès de SurRendezVous.com.

9.2 Résiliation à l'initiative du Client

Toute résiliation à l'initiative du Client devra être notifiée à SurRendezVous.com par le Client selon les modalités prévues aux présentes Conditions Générales de Ventes.

9.2.1 Manquement de SurRendezVous.com

Le Client pourra demander la résiliation du Contrat en cas de manquement de SurRendezVous.com à ses obligations prévues au Contrat.

9.2.2 Résiliation du Contrat à l'initiative du client

La résiliation sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'autre partie. La résiliation du contrat d'abonnement prend effet 10 jours après la date de réception de la demande de résiliation. Dans l'intervalle entre la demande de résiliation et sa prise d'effet indiquée, le Client reste redevable de l'abonnement ainsi que des services et sms consommés.

9.2.3 Résiliation du Contrat pour modification des conditions contractuelles par SurRendezVous.com

Dans les conditions de l'article 12 ci-après, le Client peut mettre fin à son Contrat à compter de la notification par SurRendezVous.com de la modification contractuelle et notamment de la hausse tarifaire et ce, pendant un délai de 4 mois à compter de la prise d'effet de cette modification.

ARTICLE 10 – FORCE MAJEURE

Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation des présentes qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française. Le cas de force majeure suspend les obligations nées des présentes pendant toute la durée de son existence. Toutefois, si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à sept jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent contrat par l'une ou l'autre des parties huit jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception notifiant cette décision.

ARTICLE 11 – ENGAGEMENTS DU CLIENT

11.1. Le Client s'engage à fournir, lors de son inscription et pendant toute la durée de son abonnement à l'Offre, des informations d'identification exactes et à jour (notamment son nom, prénom, adresse postale, coordonnées bancaires). Par conséquent, le Client est seul responsable des données, de toute communication avec ses propres clients. En outre, le Client s'engage à informer SurRendezVous.com dans un délai de 15 jours de toute modification des

informations qu'il lui a fournies lors de la souscription du Contrat, et notamment de tout changement de domicile ou de coordonnées bancaires.

11.2. Le Client s'engage à utiliser le service souscrit conformément à l'usage pour lequel elle a été définie et commercialisée. Le Client est informé que tout détournement d'usage est interdit notamment la commercialisation du Service. Le Client est responsable de l'usage de l'accès au Service.

11.3. Le Client est seul responsable de tout préjudice causé par lui-même ou par l'un de ses préposés à SurRendezVous.com ou à des tiers du fait de son utilisation du Service.

11.4. Il appartient au Client de prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité des données relatives à son Contrat et éventuellement à ses différents codes et/ou identifiants. SurRendezVous.com ne saurait être responsable des conséquences que pourrait avoir toute divulgation, même accidentelle, de ces codes et/ou identifiant à un tiers.

11.5. Le Client reconnaît également être informé des caractéristiques et des limites de l'Internet, de la nature d'Internet, de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations.

ARTICLE 12 – ENGAGEMENTS DE SURRENDEZVOUS.COM

12.1. SurRendezVous.com est responsable de la mise en place des moyens nécessaires à la bonne marche du Service. Il prend les mesures nécessaires au maintien de la continuité et de la qualité du Service.

12.2. A l'exception de ceux dont il est l'éditeur, SurRendezVous.com ne saurait être tenu responsable des services et contenus sur lesquels il n'exerce aucun contrôle.

12.3. SurRendezVous.com ne peut être tenu responsable des éventuels dommages survenus à la suite d'un cas de force majeure, du fait d'un tiers ou du fait du Client.

12.4. SurRendezVous.com ne saurait en aucun cas être tenu de réparer d'éventuels dommages indirects subis par le Client à l'occasion de l'utilisation du service. Les dommages indirects sont ceux qui ne résultent pas exclusivement et directement de la défaillance des prestations de SurRendezVous.com. On entend notamment par dommages indirects les pertes d'exploitation et les préjudices commerciaux.

ARTICLE 13 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

13.1. Les données à caractère personnel relatives au Client recueillies par SurRendezVous.com sont traitées conformément à la loi en vigueur. Ainsi, tout Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes aux données à caractère personnel le concernant. Pour ce faire, le Client peut s'adresser au service Clients de SurRendezVous.com par e-mail à l'adresse contact@surrendezvous.com

13.2. SurRendezVous.com n'utilisera pas les données contenues dans l'agenda de son client à des fins commerciales

ARTICLE 14 – MODIFICATION DU CONTRAT

SurRendezVous.com peut être amené, y compris pendant la période initiale d'abonnement, à procéder à des modifications de prix ou des caractéristiques du Service. Le Client sera informé de toute modification le concernant au moins un mois avant son entrée en vigueur. Le



Client peut résilier le Contrat sans frais jusque dans un délai de quatre mois à compter de l'entrée en vigueur de la modification, dans les termes de l'article L.121-84 du Code de la consommation.

ARTICLE 15 – CESSION DU CONTRAT

Le Client ne peut en aucun cas céder ou transmettre à un tiers à titre onéreux ou gratuit, sous quelle que forme que ce soit, le bénéfice du présent Contrat sans accord préalable et écrit de SurRendezVous.com.

ARTICLE 16 – REGLEMENT AMIABLE

Toute réclamation doit s'adresser au service SurRendezVous.com dont l'adresse et le numéro de téléphone figure sur la facture de l'abonné. Celui-ci s'engage à traiter la réclamation dans un délai d'un mois calendaire à compter de la réception de la réclamation. Après épuisement des recours amiables internes, le Client est en droit de saisir le médiateur des communications électroniques par lettre simple à l'adresse suivante : Médiateur des communications électroniques

– BP 999 – 75829 Paris Cedex 17.

SurRendezVous.com et le Client s'efforceront de régler à l'amiable tout litige concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes.

Le présent Contrat est régi par la loi française. Lorsque le Client a la qualité de commerçant à défaut de règlement amiable, les parties conviennent de soumettre leur différend aux Tribunaux relevant de la compétence de la Cour d'Appel de Paris.

ARTICLE 17 – DISPOSITIONS DIVERSES

Si une quelconque des stipulations du Contrat est tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres stipulations.